

2018 DASES 131 G Subventions (85.000 €) à seize associations et conventions avec quatorze d'entre elles pour leurs actions sociolinguistiques.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Les demandes de subventions qui vous sont soumises dans le présent projet de délibération correspondent aux projets sociolinguistiques de 16 associations parisiennes. La majorité de ces actions sont situées dans des quartiers populaires, conformément au Contrat de Ville 2015-2020 qui vise, notamment à favoriser l'intégration, l'insertion professionnelle, sociale et culturelle des habitants.s.

Les projets présentés sont des actions sociolinguistiques extensives mises en place au bénéfice de personnes d'origine étrangère pour lesquelles la faible maîtrise de la langue française est un facteur d'exclusion sociale et professionnelle. Elles s'adressent à des publics peu francophones ou non-francophones, souvent peu ou pas scolarisés, et proposent des ateliers d'alphabétisation et de Français Langue Etrangère.

Ces actions linguistiques visent à permettre aux bénéficiaires de gagner en autonomie dans leur vie quotidienne et à faciliter leur insertion sociale et professionnelle. L'apprentissage du français est axé sur des situations concrètes et s'appuie sur des documents de la vie courante (plans de transports, documents administratifs, articles de presse, fiches de paie...). Des sorties pratiques et des interventions de partenaires spécialisés sont organisées afin de permettre aux bénéficiaires de mieux comprendre le fonctionnement des espaces sociaux et de devenir plus autonomes dans les actes de la vie quotidienne (se déplacer, suivre la scolarité de leurs enfants, se soigner, effectuer des démarches administratives, rechercher un emploi...).

Chaque groupe bénéficie de six heures de formation par semaine en moyenne. Certains ateliers sont organisés en soirée pour permettre aux personnes en activité d'y participer. La plupart des associations emploie un salarié chargé de coordonner l'activité linguistique de la structure et d'encadrer les formateurs bénévoles.

Ces actions permettent une mise à niveau, et constituent la première marche d'un parcours linguistique qualifiant, notamment en s'appuyant sur la diversité de l'offre de formations linguistiques parisiennes. Elles peuvent également constituer un tremplin permettant aux bénéficiaires d'accéder à une formation professionnelle ou à un emploi.

Certaines de ces actions sont financées dans le cadre du Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi, compte tenu du nombre d'allocataires du RSA (100 personnes) auxquels elles bénéficient. En 2017, les ateliers sociolinguistiques assurés par ces associations ont concerné 975 personnes.

Compte tenu de ces éléments et de la qualité des projets présentés, je vous propose d'attribuer à ces 16

associations, au titre de l'exercice 2018, les financements suivants pour un montant total de 85.000 € :

Associations	Sites	Montants 2018 proposés
Accès à la lecture pour tous	19ème	1.000 €
Mouvement D'Entraide pour Le Tiers-Monde et La Coopération (ETM)	10 ^{ème}	7.500 €
Equipe Saint Vincent Insertion Oberkampf	11ème	2.500 €
Femmes Initiatives	13ème	4.000 €
Femmes de la Terre	19ème	3.000 €
Groupe d'Etudes et de Recherches de Méthodes Actives d'Education (GERMAE)	13ème et 19ème	4.000 €
Equipe Saint Vincent Alpha 14	14ème	3.000 €
Migrants Plaisance	14ème	2.000 €
Montparnasse Rencontres	14e	9.000 €
Tremplin Théâtre des 3 Frères	17ème	4.000 €
Solidarité Chateau Rouge	18ème Goutte d'Or	3.500 €
Ile aux Langues	18ème Goutte d'Or	3.000 €
Parabole	19e Flandre	2.500 €
Equipe Saint Vincent Alpha 20	20ème Est	1.500 €
KOLONE	19ème	3.500 €
Centre Alpha Choisy	Multi-arrondissements	31.000 €
TOTAL		85.000 €

Par ailleurs, dans le cadre de CPO inter-directions portées par la DDCT, une subvention de 3.000 € a été attribuée à l'association « Accueil Laghouat » (2018 DDCT 3), une subvention de 14.500 € à l'association « Atout Cours » (2018 DDCT 2 G) lors du Conseil de Paris du mois de mars et une subvention de 10.000 € à l'association « Tout Autre Chose » (2018 DDCT 5 G) et une de 3.000 € à l'association Mosaïques.9 lors du conseil du mois de mai.

Les associations FLE et Compagnie, Français Langue d'Accueil, Espoir et Avenir pour Tous à Claude Bernard et Chinois de France - Français de Chine feront l'objet d'une CPO portée par la DDCT (2018 DDCT 7 G et 8 G) pour un montant total de 17.000 €.

Enfin, le Département de Paris a alloué un financement de 66.000 € à sept associations au titre des actions sociolinguistiques et d'aide à l'accès aux droits (2018 DASES 130 G) délibéré au conseil de Paris de juin.

Vous trouverez en complément d'information les fiches détaillées relatives à ces associations.

Les montants des financements proposés ont été fixés en fonction de l'intérêt social de chaque projet et des budgets prévisionnels présentés par les associations.

Tel est l'objet du présent projet de délibération.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Présidente du Conseil de Paris siégeant
en formation de Conseil Départemental